

## QU'EST-CE QUE LA MEDIATION PAR LES PAIRS ?

- **Trouver une solution aux incivilités** : Rumeurs (on m'a dit que...), insultes, bousculades, provocations ... sans passer par l'adulte et sans avoir recours à la violence
- **Proposer un mode de communication alternatif à la violence**

### Schéma habituel :

Incivilité → Sentiment d'injustice, d'humiliation, de trahison, de rejet, d'impuissance → Pression des pairs → Colère, honte, envie de vengeance → Pression des pairs → Violence physique → Intervention de l'adulte, punition ou sanction

### Schéma médiation :

Incivilité → Sentiment d'injustice, d'humiliation, de trahison, de rejet, d'impuissance → Pression des pairs → Colère, honte, envie de vengeance → **// MEDIATION //** → Pression des pairs → Violence physique → Intervention de l'adulte, punition ou sanction

Stopper la surenchère, s'exprimer, s'écouter, trouver une issue au conflit satisfaisante pour tout le monde. L'adulte prend le relais si l'un des 2 élèves estime que le problème n'est pas résolu, ou il intervient directement pour les conflits plus graves

- **Dialoguer à l'écart du groupe avec l'aide d'un camarade neutre qui veille au calme de l'entretien.**

Neutre : qui ne prend le parti ni de l'un ni de l'autre

Poser des mots, plutôt que d'utiliser des poings

Sortir de la réaction émotionnelle immédiate

Ecouter le point de vue de l'autre avant de juger et condamner

- **Les médiateurs sont formés par des membres de l'EMS (Equipe Mobile de Sécurité du rectorat) et accompagnés dans leur rôle par les CPE.**

Tous les élèves peuvent devenir médiateurs, mais nous ne préférons pas cibler les élèves de 6<sup>ème</sup>, qui doivent déjà se familiariser avec le collège qui sont les plus jeunes et qui pourraient donc être mis en difficulté. Cela pourrait s'envisager si la médiation se mettait en place dans le primaire

- **Des actions incitant à une communication non violentes sont également proposés parallèlement à la médiation :**

Formation à la gestion de conflit en partenariat avec les psychologues de la MDA (Maison Des Adolescents) pour les élèves de 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>.

Expositions : « Moi jeune citoyen » pour les 6<sup>ème</sup> et « 13, 18 questions de justices » pour les 4<sup>ème</sup>.

Expos/débats sur la loi, les droits et les devoirs co-animés par les CPE, la Documentaliste et Mme LiekPong, référent conduites déviantes de la police.

- **Objectif : Que chacun s'approprie les méthodes utilisées en médiation et ainsi diminuer les réactions de violence au collège mais aussi dans le cadre familial ou dans la vie quotidienne.**

Peggy GUILLEREZ  
CPE